

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

DE LA COMMUNE DE GISY LES NOBLES

Séance du : 10 juillet 2008

L'an *deux mil huit*
et le *Dix juillet*

à 20 heures ⁰⁰, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de **Monsieur Patrick BABOUHOT**

Présents : M^{rs}. *Mmes. Franck CASARIN, Jannine CHAPDELAINÉ,
Marcel MUGOT, Jean-Claude GAUMIER, Laurent BETAILLE,
Nathalie MARQUES, Jean VIARD, Nadège LAFON et Arielle
JEAN*

Date de la convocation
<i>04 juillet 2008</i>
Date d'affichage
<i>15 juillet 2008</i>
Objet de la délibération

Columbarium
Tarifs d'utilisation

Madame Arielle JEAN a (ont) été nommé(s) secrétaire(s).

Absent excusé ayant donné pouvoir : Jean-Luc PELLARD

Le Maire propose au Conseil de fixer les tarifs des concessions des
cases du columbarium et du jardin du souvenir.

Il propose de fixer le tarif à :

- 1 200.00 € la case pour une durée de 30 années,
- 62.00 € la plaque en marbre au nom du défunt ou de la défunte,
- 200.00 € la dispersion des cendres au jardin du souvenir pour les
personnes n'ayant pas loué de case.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition
du Maire.

Pour copie conforme
Le Maire

Patrick BABOUHOT

